



Le Gabriellois

Mars 2024

Maire

Gilles DesRosiers

Conseillères et conseillers

Siège no 1

Gilles Ouellet

Siège no 2

Marilyne Lévesque

Siège no 3

Stéphanie Bard

Siège no 4

Francine Bard

Siège no 5

Gabriel D'Anjou

Siège no 6

Danielle D'Anjou

Employés(es) municipaux

Sylvie Dionne

Directrice gén. et greffière-trés.

Micheline Lavoie

Greffière-trésorière adjointe

Marie-Claude Lavoie

Agente de développement

Daniel Lizotte

Tommy Sylvain

Voirie

Jean-Pierre Lévesque

Station d'épuration

Courriel


info@stgabrielkam.ca

Site Internet

www.saintgabrielalemant.qc.ca

Téléphone

418-852-2801

Suivez-nous sur 

HORAIRE DU

BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi

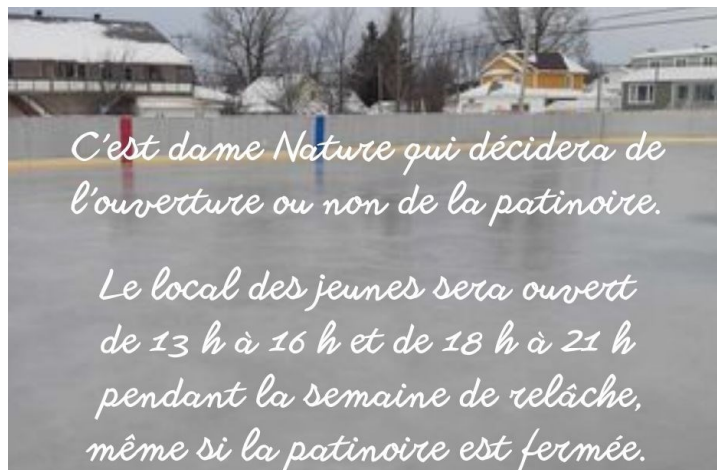
8 h 30 à 12 h 00

13 h 00 à 16 h 30

Vendredi

8 h 30 à 12 h

(sur rendez-vous seulement)



Samedi 2 mars 2024
Soirée dansante country
avec les danseurs des
Funny Dancers
Au centre communautaire
De 19 h à 1 h
Service de bar sur place



Entrée : 10 \$

Tous les profits seront remis à l'école l'Amitié de St-Gabriel.

Partie de sucre



Dimanche 3 mars 2024

Partie de sucre au
Parc Garneau
À partir de 13 h 30

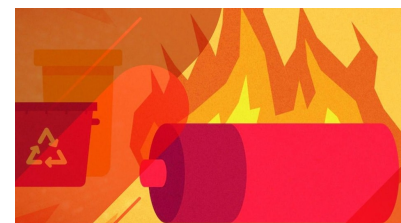
Activité gratuite, gracieuse
seté du Comité des loisirs

Apportez votre monnaie! Une banque sera à votre disposition pour ramasser des fonds pour la collation santé des élèves de l'École l'Amitié.

Ça bouge à Saint-Gabriel!

Une pile peut s'embraser et libérer une fumée toxique, en particulier si elle est dans un milieu où l'on retrouve des ballots de combustibles, tels que du papier ou du carton.

La semaine dernière, le chargement du camion de récupération a pris feu à cause d'une pile.



Nous vous rappelons que les batteries **ne doivent pas être mises à la récupération** mais bien dans les boîtes disponibles à cet effet au bureau municipal et au bureau de poste.

CONCOURS DE PHOTO

THÈME : PRINTEMPS

Date de tombée : 15 mai

Publication de la photo : 22 mai

Spécifications :

Photos originales seulement

Doivent être prises à Saint-Gabriel

Doivent être HORIZONTALES

Dimensions : 820 x 213 pixels

Limite de 3 photos par personne

Les envoyer par Messenger via la page Facebook de la municipalité ou à info@stgabrielkam.ca



Photo gagnante : Christian Milliard

Résumé de la séance ordinaire du conseil du 7 février 2024

Le conseil :

- A approuvé le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 janvier 2024 et celui de la séance ordinaire du 9 janvier 2024.
- A donné un avis de motion à l'effet qu'il sera soumis, à une prochaine séance, le Règlement no 27-24 portant sur la tarification des différents biens et services municipaux.
- A adopté la Politique de confidentialité relativement à la protection des renseignements personnels.
- A approuvé la liste des comptes à payer au 31 janvier 2024, pour un montant total de 143 356,10 \$.
- A retenu les demandes de don suivantes : l'Association du hockey mineur du Kamouraska, pour un don de 30 \$, la Fondation André-Côté, pour le renouvellement de notre adhésion au coût de 20 \$ et un don de 180 \$, la Société d'arthrite du Canada, pour un don de 100 \$.
- A renouvelé notre carte de membre de la Fondation de l'hôpital, au coût de 75 \$.
- A annulé la résolution 495-01-24 pour ne retenir que la demande de don du Collège.
- A autorisé la directrice générale à procéder aux appels d'offres pour le Programme de mise aux normes des installations septiques.
- A autorisé la directrice générale à retourner en appels d'offres pour le déneigement 2024 à 2027.
- Va déposer une demande de prolongation de délai au MAMH concernant la révision du plan d'urbanisme.
- A autorisé le maire et la directrice générale à signer la nouvelle entente de services aux personnes sinistrées de la Société canadienne de la Croix-Rouge et le paiement de la contribution, au montant de 225 \$.
- A accepté la soumission de Doc Électrique pour les travaux de mise aux normes d'électricité au local de patinoire, au montant de 9 707,60 \$, plus taxes.
- A accepté d'appuyer la demande du Carrefour des 50 ans + dans leur démarche de reconnaissance et de financement de leur mission auprès des partenaires et du gouvernement du Québec.
- A accepté la demande de gratuité du centre communautaire et le paiement du permis de réunion pour la tenue de la soirée country du 2 mars, les profits étant versés à l'école de l'Amitié de St-Gabriel.



Prochaines séances
5 mars
2 avril

**Bienvenue à toutes
et à tous!**

POURQUOI DEMANDER UN PERMIS DE RÉNOVATION?

Voici l'impact de rénover vos propriétés sans permis : Vos propriétés ne sont jamais évaluées à la juste valeur.

Prenons deux exemples :

1) Quand survient un sinistre et que vous n'êtes pas assuré ou que les dégâts causés par le sinistre ne sont pas couverts par votre assurance, c'est l'évaluation municipale qui sera utilisée pour le calcul de l'aide financière par le ministère de la Sécurité civile. Si votre évaluation est de 30 000 \$ et qu'il manque 20 000 \$ dû au fait que vous n'avez pas demandé de permis, c'est le 30 000 \$ qui sera utilisé pour le calcul de l'aide financière.

2) Notre municipalité a un rôle d'évaluation de 58 M\$. Or, le 58 M\$ ne comprend pas toutes les évaluations non réalisées à cause des demandes de permis non faites auprès de votre municipalité.

Supposons qu'en cumulant toutes les rénovations faites sans permis au cours des 20 dernières années, soit 50 000 \$ par année sur 20 ans, cela représente une évaluation totale de 1 M\$.

1 M\$ d'évaluation à 1 \$ du 100, c'est 10 000 \$ de perte en revenus pour la municipalité.

Le taux de taxes annuel risque d'augmenter si nous taxons sur 58 M\$ au lieu de 59 M\$.

***Vous avez de vieilles photos du village ou des photos de famille que vous aimeriez partager?
Apportez-les au bureau pour qu'on les numérise et nous les publierons dans les prochains Gabriellois. Merci!***

Souvenir de la course de chiens



Félicitations à M. Marc-André Lavoie (photo de gauche) et M. Alexandre Leblanc (photo de droite) qui viennent d'être nommés respectivement lieutenant et pompier, tous deux au sein de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest. Apparaissent aussi sur les photos Mme Annie-Marie Lévesque, conjointe de M. Lavoie, et M. Martin Galarneau, directeur de la Régie.



**PROCHAINS ATELIERS DONNÉS PAR LA TRAVERSÉE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE,
DE 13 H À 15 H**

Prenons soin de notre santé mentale

5 mars : Café discussion et atelier Brise-Glace

19 mars : Atelier d'art - Dessine tes rêves

Pour information : 418-856-5540 ou vicky@la-traversee.ca



Crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles

Le crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles est destiné aux particuliers qui, en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2017 et avant le 1^{er} avril 2027, font exécuter par un entrepreneur qualifié des travaux reconnus pour mettre aux normes les installations d'assainissement des eaux usées d'une habitation construite avant 2017 dont ils sont les propriétaires, pour autant que cette habitation soit une résidence isolée au sens du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées – ou fait partie d'une telle résidence – et qu'elle constitue leur lieu principal de résidence ou un chalet habitable à l'année qu'ils occupent normalement.

D'une valeur maximale de 5 500 \$ par habitation admissible, l'aide financière accordée par ce crédit d'impôt correspond à 20 % de la partie, excédant 2 500 \$, des dépenses admissibles payées, après le 31 mars 2017 et avant le 1^{er} janvier 2028, par un particulier pour faire exécuter des travaux de construction, de rénovation, de modification, de reconstruction, de déplacement ou d'agrandissement d'une installation d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinet d'aisances ou des eaux ménagères desservant une habitation admissible.



QUOI NE PAS JETER DANS LA TOILETTE SI VOUS ÊTES CONNECTÉS À L'ÉGOUT MUNICIPAL

Les lingettes, même si elles sont biodégradables.
Les tampons et protections périodiques.
Les rouleaux de papier de toilette.
Les médicaments, qui sont toxiques pour l'environnement.
Tout ce qui est fait en plastique, incluant les lentilles de contact et les préservatifs, qui représentent un danger pour les animaux qui les ingèrent.
La peinture car elle contient des substances toxiques.
Les huiles et les graisses alimentaires, qui bouchent les canalisations.
La litière pour chat, même si c'est écrit sur la boîte.
Les cotons-tiges (Q-Tips), la soie dentaire, les mégots de cigarettes, la gomme à mâcher, les cheveux, etc. qui ne sont pas interceptés par les grilles de filtration parce qu'ils sont trop petits.

FINALEMENT, QUE PEUT-ON JETER DANS LA TOILETTE QUAND ON EST CONNECTÉ À L'ÉGOUT MUNICIPAL?

Urine, selles et papier de toilette, c'est tout!

Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter tous les déchets cités plus haut, et dont la liste n'est pas exhaustive.



QUOI NE PAS JETER DANS LA TOILETTE SI VOUS AVEZ UNE FOSSE SEPTIQUE

Les lingettes, même si elles sont biodégradables.
Les tampons et protections périodiques.
Les rouleaux de papier de toilette et les essuie-tout.
Tout ce qui est fait en plastique, incluant les lentilles de contact et les préservatifs, qui contribuent à l'accumulation de matières solides.
La peinture car elle contient des substances toxiques.
Les huiles et les graisses alimentaires, qui bouchent les canalisations.
La litière pour chat, même si c'est écrit sur la boîte.
Les cotons-tiges (Q-Tips), la soie dentaire, les mégots de cigarettes, la gomme à mâcher, les cheveux, etc.
Les médicaments et produits antibactériens, qui peuvent tuer les bactéries qui sont nécessaires à la décomposition des matières organiques.

FINALEMENT, QUE PEUT-ON JETER DANS LA TOILETTE QUAND ON A UNE INSTALLATION SEPTIQUE?

Urine, selles et papier de toilette, c'est tout!

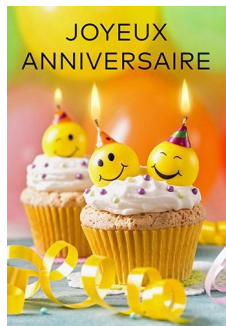
Si vous voulez que votre fosse septique serve plusieurs décennies sans avoir de problèmes, vous devez faire attention aux produits que vous y jetez.



L'IDÉAL, QUAND IL S'AGIT DE DÉCHETS, EST DE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI ET DE JETER CES DÉCHETS DANS LES POUBELLES ADAPTÉES, LES BACS DE RECYCLAGE, LES ÉCOCENTRES, LES BOITES DE RÉCUPÉRATION PRÉVUES À CET EFFET, ETC.

Le Club des 50 ans + souligne les anniversaires suivants :

12 mars Sylvie Lévesque
13 mars Raymonde Lévesque
15 mars Jeanne Lévesque
19 mars Wildy Lévesque
21 mars Marcel Charest
22 mars Rose-Alice Chenard
22 mars Ghislaine Lévesque



COLLATION SANTÉ POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Il est toujours possible de donner généreusement pour les collations santé des élèves de l'École de l'Amitié de Saint-Gabriel.

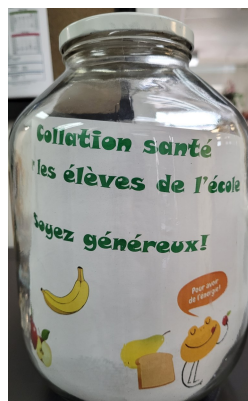
Une banque est installée au bureau municipal et un contenant sera aussi installé lors des activités ou événements.

Merci à l'avance pour votre générosité!

Merci!



Le déjeuner du Club des 50 ans + de St-Gabriel a encore une fois été un grand succès, comme en fait foi cette file d'attente! Merci à toutes et à tous!



Vous verrez cette banque aux activités organisées par la Municipalité ou par les organismes communautaires qui accepteront qu'on l'installe à leurs événements.

Par exemple, nous avons ramassé 100,55 \$ lors du déjeuner du 25 février!

Merci pour votre générosité!!!

La médiation citoyenne

Équijustice offre des services de **médiation citoyenne** et de **médiation spécialisée** pour toute personne qui souhaite entamer une démarche de dialogue, en marge des procédures traditionnelles. C'est **gratuit** et **confidentiel**, et le service est accessible à tous.

Que vous soyez concernés par des conflits, de la cybercriminalité, du harcèlement, des violences intimes, de la maltraitance, nos médiateurs et médiatrices sont là pour écouter vos souhaits avec impartialité, pour vous outiller et vous aider à faire face à ces situations.

À l'**exception** des **situations de droit familial** (séparation, divorce ou encore garde d'enfants) et des situations **urgentes**, toutes les demandes seront examinées.

À Équijustice, nous entendons par médiation **toute démarche de dialogue** entre des personnes, quels qu'en soient le sujet ou la forme. Ces échanges ne sont pas nécessairement en face à face. Ils peuvent prendre **différentes formes** (en personne, par lettres, par téléphone, par visioconférence, etc.). Ces modalités sont à explorer avec l'équipe de médiation; nous vous offrons un **service de médiation** citoyenne et de médiation spécialisée **sur mesure**.

Les personnes qui souhaitent s'impliquer dans ce type de démarches sont **volontaires** et **peuvent se retirer du processus à tout moment**.

Gérer les conflits dans la communauté

Il arrive que des **conflits** surviennent et que l'on ait besoin d'aide. La médiation citoyenne a pour objectif de favoriser l'accès et l'implication des personnes dans les activités de justice, en marge des tribunaux, de promouvoir la communication et le vivre ensemble, de mettre en place des espaces d'échanges sécuritaires entre les personnes, de rétablir le lien social brisé, d'outiller les personnes et les aider à faire face à des situations conflictuelles pour les situations de la vie quotidienne : voisinage, relations interpersonnelles et intra-familiales, entre des citoyens et des organismes publics ou privés, entre des consommateurs et des commerçants, en milieu de travail, scolaire, sportif, en établissement de santé, en contexte de proche aidance, toute autre situation de conflit.

Bureau de Rivière-du-Loup : (418) 867-4083 ou riviereduloup@equijustice.ca

équi
justice

Cercle de Fermières de St-Gabriel



Prochaine rencontre
12 mars
Au local des Fermières

HORAIRE DU BUREAU DE LA FABRIQUE

Mardi, de 9 h à midi

En d'autres temps, laissez un message sur le répondeur de La Fabrique au 418-852-2880

Pour toute urgence,
contactez Louise Boucher au 418-852-2033



AVIS IMPORTANT DÉNEIGEMENT

Si vous constatez un bris sur votre terrain à cause du déneigement municipal, veuillez nous en aviser aussitôt. Nous pourrions à ce moment réparer le bris rapidement.

Envoyez un courriel à info@saintgabriellemant.qc.ca ou appelez-nous au 418-852-2801.

DATE LIMITE POUR LES RÉCLAMATIONS : 19 AVRIL 2024

LOGEMENTS À LOUER AU HLM

2 logements 3 1/2

Informations : au 418-856-9879, poste 2

Bibliothèque municipale : 418-852-1563

bibliotheque@stgabrielkam.ca

Heures d'ouverture

Les mercredis, de 18 h 30 à 20 h

Expositions :

Époque médiévale

Culture amérindienne



Lunettes de réalité virtuelle disponibles sur place, gratuitement!



Programme fait pour et par les aînés dans leur milieu de vie. Il vise à amener les personnes à bouger régulièrement et à augmenter leur fréquence hebdomadaire de pratique d'activités physiques sur une base annuelle.

Georgette, Nicole et Émilien

Tenter de nouvelles expériences et te faire des nouveaux amis t'intéresse? Les cadets de l'Escadron 761 Région du Kamouraska t'invite à te joindre à ses activités qui se déroulent les vendredis soir, de 18 h 30 à 21 h 00 à la Polyvalente de La Pocatière. Au programme : tir récréatif, survie en forêt, simulateur de vol, biathlon, service communautaire et plus encore!!



Le tout est gratuit en échange de ta participation aux activités de financement. Pour de plus amples informations, contactez le 418-943-3512 ou sur Facebook : Escadron 761 région du Kamouraska.

NOUS MANQUONS DE BÉNÉVOLES, entre autres :

**Le Club des 50 ans +
Le Comité des loisirs
Le Cercle de Fermières
La Municipalité**

lors de leurs activités et événements.

Contactez la Municipalité, nous vous donnerons les coordonnées des personnes à joindre.

**À pied,
soyez visible!**

La Municipalité vous offre gratuitement un brassard phosphorescent à mettre à votre bras!

Québec

Des sacs pour ramasser vos canettes sont disponibles au bureau municipal, au coût de 1 \$ chacun.

Si vous voulez en faire don au Comité des loisirs, contactez Gilles DesRosiers au 418-852-2001; il vous remboursera votre 1 \$!



MERCI D'ENCOURAGER LE COMITÉ DES LOISIRS!

Pivoinerie du Kamouraska

76 Ave de la Rivière
St-Gabriel de Kamouraska (QC)
G0L 3E0

pivoineriedukamouraska@hotmail.com

Louise Lévesque
514 356-1557



La Pommetterie

Gelées de pommette
Confitures
Jus de pommette

21-A, rue Principale
Saint-Gabriel-de-Kamouraska (QC)
G0L 3E0

TÉLÉPHONE
(418) 866-0181

COURRIEL
lapommetterie@outlook.com

Aussi disponible à notre boutique
Nos plats mijotés
«Jacqueline vous invite»

COIFFURE-BRONZAGE CAROLE

11, place Albert
St-Gabriel Kam QC G0L 3E0
418 852.2976

Vous coiffer est un plaisir

Chantal Milliard

Artiste

Peinture personnalisée sur
verre, bois et tissu
Maquillage de fantaisie

418-315-0526
Saint-Gabriel Lalemant

PLÂTRE - PEINTURE
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL

Serge Dubé
Cell. : 418 894-4926

RDG. : 8308-7544-46
c.renovationsad@hotmail.com

MOULURES DUBÉ

Distributeur de **MAC**
Tél. 418 894-2580
Télé. 418 315-0527
Adm. 418 315-0527

Commande : soumission@mouloresdube.com
Bureau : administration@mouloresdube.com

Serge Dubé
propriétaire

14, avenue de la Rivière
Saint-Gabriel (QC) G0L 3E0

Bijou photographique
sous verre recyclé
www.bijoubolieu.com
418-315-3115

Bijou Bolieu

Soins des pieds
Soins à domicile
Sylvette Milliard
Infirmière auxiliaire
22, rue Pelletier
St-Gabriel de Kamouraska
418-852-3010

Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec
27413

Formation et consultation en permaculture

Thibaud Mony
thibaud.mony@hotmail.com
581-673-2202

Académie Cycèle.org
La nature à votre service

Esthétique Erika
INSTITUT DE BEAUTÉ
16 avenue Levesque
Saint-Gabriel de Kamouraska, Qc
Téléphone : (581) 990-8690



Charcuterie artisanale · Qualité supérieure

PRODUITS FUMÉS
SAINT-GABRIEL

78, avenue de la Rivière
Saint-Gabriel
418-852-2721

Créations Manon Lévesque

Tél.: 418-852-1275
levesque_m@videotron.ca

facebook.com/CreationManonLevesque

Si tu Critiques
un **BÉNÉVOLE** sois sûr
d'être capable
de le Remplacer

Là pour vous!

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA · BERNARDGENEREUX.CA · 1-855-881-9876










Suivez-nous sur
Facebook
Municipalité
Saint-Gabriel

Malgré un travail de correction
important, il se peut que des
coquilles se soient glissées dans
les textes.
Veuillez nous en excuser.

Prochain journal : 28 mars 2024
Date de tombée : 21 mars 2024

Envoyez vos articles à info@stgabrielkam.ca
ou par téléphone au 418-852-2801

2024 Mars

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
3 Partie de sucre Parc Garneau 	4 VIACTIVE 	5 Compost Séance de conseil LA TRAVERSÉE 	6 BINGO BIBLIOTHÈQUE	Le premier jour du printemps aura lieu le mercredi 20 mars 2024 à 04:06:21		
10	11 Recyclage 	12 Vidanges 	13 BINGO BIBLIOTHÈQUE	14	15	16
17	18 VIACTIVE	19 LA TRAVERSÉE	20 BINGO BIBLIOTHÈQUE 	21 Date de tombée du prochain Gabriellois 	22	23
24	25 Recyclage 	26 Vidanges 	27 BINGO BIBLIOTHÈQUE	28	29	30
31 - Dimanche de Pâques					Vendredi Saint	Samedi Saint

SERVICE DE RÉCUPÉRATION ET

SERVICE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

- Récupération de batteries et de lunettes (bureau municipal)
- Service gratuit de cueillette et de destruction de documents confidentiels (bac fermé à clé au bureau municipal)
- Récupération de gallons de peinture (garage mun.)

Centre de prévention du suicide : 418-862-9658

SOS Violence : 1 800-363-9010

Centre de justice de proximité : 1 855-345-7770

La Bouffée d'air du KRTB : 418-862-8580

Centre-Femmes La Passerelle : 418-492-1449

Médiation citoyenne : 418-867-4083

Trans-Apte : 418-308-0956, p. 1

Cormoran : 418-492-5851 Kam-Aide : 418-856-5636



Permis de brûlage : 418-852-2952

André Desjardins (récupération de

gros encombrants) : 418-856-3723